

**Les communistes de Plouigneau vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2018.**

**Que cette année vous apporte santé et bonheur aussi bien pour vous mêmes, que votre famille et tous vos proches.**



## **Encore plus d'austérité pour les communes.**

Avec la réforme de la taxe d'habitation, Emmanuel Macron veut poursuivre l'adaptation des territoires à la mondialisation libérale. Une ponction sur cinq ans de 13 milliards sur les collectivités est annoncée et une incitation au regroupement prônée explicitement par E. Macron vise implicitement les communes et les départements.

C'est un lourd danger pour la démocratie car ces deux institutions sont cruciales pour le lien de proximité avec la population et pour le maintien et le développement des services publics.

La réforme de la taxe d'habitation apparaît comme une arme au service de cette ambition de dérégulation institutionnelle. Que l'on ne s'y trompe pas ! L'avantage fiscal apparaît fort limité et le flou demeure sur le nombre de personnes concernées. Ce qui sera donné parcimonieusement d'une main sera repris massivement de l'autre : CSG, baisse du pouvoir d'achat et nouveaux frais liés à l'épuisement du service public.

La remise en cause de la taxe d'habitation, dont le PCF prône depuis longtemps une réforme en profondeur, et le plan d'économies de 13 milliards sur le budget des collectivités, portera un coup dur aux finances des collectivités locales, à leur autonomie reconnue par la Constitution.

En remplaçant la taxe d'habitation par des dotations, l'État met les communes sous perfusion financière et les place sous sa tutelle.

Notre majorité municipale peut pousser des cris d'orfraie face à cette situation. Mais n'a-t-elle pas soutenu sans réserve la candidature de Maël de Calan aux dernières élections législatives, alors que celui-ci se prétendait lui-même parfaitement Macron-compatible ?



## Déploiement des compteurs Linky

Lors du conseil municipal du 7 décembre, Roger Héré, conseiller municipal PCF-Front de Gauche, a évoqué la question des compteurs Linky à l'occasion de la présentation du rapport annuel du syndicat départemental de l'électricité (SDEF) dans lequel on ne trouvait pas trace de l'état d'avancement de l'installation de ces nouveaux compteurs controversés.

Il a rappelé que nombreuses inquiétudes existaient depuis un certain temps concernant ces nouveaux compteurs.

À ce jour on dénombrait, en effet, plus de 300 collectivités qui, pour des motifs économiques, sociaux, environnementaux et éthiques, avaient pris position par un vote de leur assemblée délibérante contre l'installation des compteurs « Linky ».

Aussi il a indiqué que la commune de Plouigneau, même si elle a délégué sa compétence au SDEF depuis de nombreuses années, devait, au minimum, toute l'information nécessaire aux Ignaciens sur ce sujet, et qu'à son avis elle devrait même engager un débat de fond sur cette question.

## La fuite des services publics

Les politiques libérales qui sont menées depuis plusieurs décennies conduisent invariablement à la casse des services publics et à leur fuite organisée.

Sur une majeure partie du territoire, en particulier dans les zones rurales, les services ferment les uns après les autres.

Notre territoire n'échappe pas à la règle. Lorsque la perception de Plouigneau avait été fermée, en 2015, pour être transférée à Lanmeur, nous avons émis les plus grands doutes quant à la pérennité de ces mêmes services dans cette commune, compte tenu des politiques menées.

Nous avons, hélas, parfaitement raison ! En effet la direction départementale des Finances publiques vient d'annoncer cette fois que la perception de Lanmeur, à son tour, fermera le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Une stratégie du rouleau compresseur pour des motifs purement budgétaires et comptables où l'intérêt des usagers et des territoires ne pèse pas lourd face à la détermination libérale de nos dirigeants.

## Pays de Morlaix, hôpital public menacé

La direction de l'hôpital de Morlaix avait envisagé de fermer l'unité de soins intensifs de cardiologie.

Du fait d'une importante mobilisation, elle a dû reculer.

Cependant, les problèmes demeurent : un cardiologue a démissionné et les deux autres sont en arrêt de maladie. Les consultations ne sont plus assurées à Morlaix, avec les conséquences qui en découlent quant à l'hospitalisation des patients, et pour les autres services.

Les politiques publiques menées (lois Bachelot et Touraine) fragilisent l'hôpital. Pour des raisons purement comptables, on assiste à une dégradation de l'offre de soins au détriment des usagers et de la qualité du service public, tout comme aux moyens et conditions de travail du personnel.

Il faut défendre le principe de l'accès aux soins de proximité pour toutes et tous, et défendre pour cela un véritable service public de santé.

Le pays de Morlaix a besoin d'un hôpital public de proximité, véritable lieu de soins de plein exercice doté des outils nécessaires et d'un nombre plus important de praticiens hospitaliers complètement qualifiés pour assurer ces missions essentielles.



## EHPAD, sous le vernis...

Il y a peu le nouvel EHPAD était inauguré en grande pompe, en la présence du nouveau sous-préfet de Morlaix, M. Gilles Quénéhervé.

Bel équipement en effet et, sauf que son emplacement n'est pas le plus judicieux, une construction moderne qui apparaît très séduisante.

Mais voilà, dès que les flonflons de la fête se sont tus, la vie ordinaire a repris son cours et les réalités leurs droits.

Sous le vernis, le quotidien est en effet moins rose qu'on ne tente de le présenter. Car derrière les murs les conditions se sont dégradées. De 56 résidents à Pors an Doas on est passé à 70 dans le nouvel équipement avec de plus une unité protégée de 18 personnes, ce qui a généré un surcroît de travail et d'attention. Cependant les effectifs n'ont pas évolué à la hauteur des nouveaux besoins. La nuit, par exemple, deux agents seulement sont présents pour 70 patients répartis sur deux étages avec une unité sécurisée à gérer. Les personnels sont actuellement à bout de souffle.

La direction, au mode de gestion autoritaire, n'y va pas par quatre chemins. Aux familles de résidents qui viendraient à se plaindre, elle les rembarre sans ménagement : « si vous n'êtes pas contents allez voir ailleurs si vous pouvez trouver moins cher ». Les personnels aussi, aux deux tiers en contrats précaires, en font les frais. Leurs droits sont loin d'être intégralement respectés. Et pour un oui ou pour un non certains se retrouvent à la porte, leur contrat n'étant pas renouvelé purement et simplement. De leur côté certains résidents en viennent même à dire « c'était mieux avant ». Des familles sont même allées se plaindre auprès des services du département.

L'EHPAD dépend du CCAS dont la présidente est Mme le maire de Plouigneau.

Aussi, alertée lors du dernier conseil municipal du 7 décembre, Mme le maire a été invitée par R. Héré pour le compte de l'opposition à prendre toutes ses responsabilités pour que cette situation ne perdure pas et pour trouver les moyens de répondre aux besoins des personnels et des résidents.

## Revitaliser le centre-bourg et penser l'avenir

Enfermée dans une conception rétrograde de gestion municipale, la majorité refuse obstinément d'engager toute réflexion sérieuse d'aménagement d'ensemble pour permettre une nouvelle dynamique économique et sociale autour du centre-bourg.

En tout et pour tout elle propose un aménagement de l'ancienne perception en locaux à vocation médicale, la démolition d'une maison et la création d'un porche pour l'accès à l'écomusée depuis la place du bourg.

Son projet a d'ailleurs été jugé bien trop modeste, puisqu'il n'a même pas été retenu dans le dispositif lancé par l'Etat, la Région, l'Etablissement public foncier et la Caisse des dépôts et consignations en vue de dynamiser les centres-bourgs.

Pourtant de nouvelles réflexions seraient bien nécessaires, et ce dans plusieurs directions, par exemple :

- Quelles réflexions mener en concertation avec la population à l'échelle de notre commune, s'agissant des défis climatiques et environnementaux ? comment anticiper et préparer dès maintenant l'avenir, sans attendre de devoir subir des contraintes plus tard ?...
- Quelle occupation de l'espace communal ? Comment préserver l'espace foncier, permettre de devoir moins se déplacer, favoriser l'implantation de services au cœur de bourg ? etc ....

Au contraire d'une gestion ringarde et passive, il faudrait une gestion moderne, dynamique et volontariste, pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.



## Eoliennes de Kernébet, l'Arlésienne

Lors du dernier conseil municipal la majorité a été interrogée sur la situation des éoliennes de Kernébet, dont le projet a été annoncé depuis plusieurs années.

Les dernières nouvelles datent de septembre 2016, lors du conseil municipal ayant accordé à Mme Le Maire de signer toute convention accordant à la société les servitudes nécessaires au passage des câbles ainsi qu'un droit de survol intermittent pour les pales des futures éoliennes au-dessus de tout chemin communal

Depuis, plus rien ! La majorité est incapable de fournir quelque précision que ce soit quant à l'état d'avancement du projet, tout au plus a-t-elle indiqué qu'une demande de permis devait être déposée en octobre, mais qu'à ce jour elle n'avait rien vu venir.

Manifestement la majorité ne semble pas très préoccupée par tout ce qui se passe sur son territoire ; nos « héros » semblent fatigués.

Et on est en droit de se poser la question : du vent tout ça ?



## Ecomusée, largesses municipales

La majorité municipale chouchoute son écomusée, tout le monde le sait bien.

Mais ce que les contribuables Ignaciens ne savent peut-être pas c'est que cet équipement est, chaque année, très largement déficitaire.

Ainsi, les comptes de résultat de 2015 et 2016 montrent que pour chacune de ces deux années les recettes perçues ont été respectivement de 25 000 € et 24 000 €, alors que le total des charges était dans le même temps de 76 000 € aussi bien pour 2015 que pour 2016. Les recettes ne couvrent donc que le tiers des dépenses !

Les déficits, éponnés par le budget de la commune, se sont donc élevés à 51 000 € pour la seule année 2015, et à 52 000 € pour celle de 2016.

La gestion est toujours la même, les années se suivent et se ressemblent. On est donc en droit de s'imaginer (nous ne possédons pas précisément les chiffres) la hauteur du déficit cumulé depuis la création de l'écomusée. Il doit certainement être particulièrement conséquent, mais cela ne semble pas gêner notre majorité municipale.

Celle-ci est manifestement moins tolérante dans d'autres circonstances, en particulier vis-à-vis des activités sociales. Par exemple, en 2016, elle a mis fin sans état d'âme au service d'aide à domicile du CCAS au motif d'un déficit cumulé sur plusieurs exercices qu'elle trouvait insupportable (75 000 €).

Très clairement, selon les valeurs de droite de notre municipalité actuelle, les euros ne valent pas la même chose selon le lieu ou l'action où ils se trouvent placés.

C'est ce que l'on appelle une gestion particulièrement sélective.

